

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crédit à la consommation : portrait de l'emprunteur-type

Paris, le 4 mai 2015

Après trois années de repli, le crédit à la consommation a repris des couleurs en 2014, boosté en partie par des taux plus bas, pour afficher en 2014 une croissance de la production de 1,1% par rapport à l'année 2013.

Meilleurtaux qui reçoit près de 100 000 demandes de financement en crédit à la consommation par an s'est intéressé aux profils de ceux qui sollicitent ce type de financement.

Le crédit à la consommation en chiffres (données Meilleurtaux.com)

Montant du prêt moyen	11 449 €
Durée	47 mois
Age	38 ans
Revenus nets mensuels emprunteur seul	1 707 €
Revenus nets mensuels couple emprunteur	2 259 €
Répartition par type de projet	
Crédit auto	47%
trésorerie	20%
Prêt personnel affecté*	19%
prêt travaux	14%

« Nous observons donc un emprunt moyen **légèrement supérieur à 11 000€**, pour un **emprunteur proche de la quarantaine**, sur une **durée moyenne de près de 4 ans** avec une demande concentrée sur le **financement d'automobiles**. » constate Maël Bernier, directrice de la communication de Meilleurtaux.com

Cependant, une fois ces grandes lignes tracées, nous constatons des différences notables selon le type de projet.

1) La situation familiale de l'emprunteur

Si le demandeur d'un crédit auto comme d'un crédit travaux sera dans la grande majorité marié ou en couple, à contrario, il sera célibataire ou divorcé pour une demande de trésorerie ou un prêt personnel affecté*.

2) Le montant du prêt

Il varie presque du simple au double entre les différents projets : de 8400€ pour des besoins de trésorerie à près de 15 000€ pour des projets de travaux. Les crédits dédiés aux voitures se situent à 12 800€ et les prêts personnels affectés* à 8500€.

3) La durée du prêt

Si la moyenne se situe à 47 mois, les crédits travaux comme les crédits auto se font sur une durée supérieure à 4 ans, alors que la trésorerie et les prêts affectés restent sous la barre des 4 années. « *C'est évidemment lié à l'emprunt d'un montant supérieur pour ces projets qui nécessite une durée de remboursement plus longue afin de ne pas peser dans l'équilibre budgétaire des familles* » explique Maël Bernier.

4) L'âge

Une moyenne à 38 ans mais **7 ans séparent l'emprunteur d'un crédit auto de celui en crédit travaux** à 36,7 ans pour le premier et 43,6 ans pour le second.

5) Les revenus

« Avec un revenu net de 1707€, le candidat au crédit à la consommation correspond parfaitement à la norme française qui situe le revenu net médian à 1730€. » remarque Maël Bernier. Cependant, là aussi nous observons des différences : **le plus « riche » est l'emprunteur pour un crédit travaux** avec 2244€ nets mensuels, et **le plus « pauvre » est l'emprunteur d'un prêt personnel** avec 1351€ nets par mois.

6) Le taux d'effort par projet

En étudiant les différents prêts et le profil des emprunteurs, nous constatons un taux d'effort assez équivalent mais légèrement plus élevé pour le crédit auto. En effet, **l'endettement moyen est de 14%** pour un **crédit travaux** et **14,5% pour un prêt personnel affecté**, mais il sera de **16% pour un crédit auto**. En d'autre terme l'emprunteur d'un crédit auto s'acquittera d'une mensualité proportionnellement supérieure, au regard de ses revenus que l'emprunteur d'un crédit travaux ou d'un prêt personnel affecté.

Conclusion

« Lors de l'analyse des données chiffrées, nous n'avons pas pu nous empêcher de faire le parallèle avec les chiffres dont nous disposons en crédit immobilier. Le constat est simple si l'âge est quasi-identique, **les revenus d'un foyer varient du simple au double entre les emprunteurs d'un crédit à la consommation et ceux d'un crédit immobilier, à la faveur de ces derniers.** » Conclut Maël Bernier

*Le crédit affecté est lié à l'acquisition d'un bien ou d'une prestation de service. Ainsi, au moment de la signature du bon de commande, vous devrez préciser que votre achat est conditionné à l'obtention d'un crédit. En conséquence, si le contrat de vente ne se réalise pas, l'annulation du contrat de crédit sera automatique

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux.com s'affirme de plus en plus comme un véritable « tiers de confiance », autonome et indépendant. Meilleurtaux.com conseille les particuliers à la recherche de services financiers, à commencer par le crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de meilleurtaux.com s'est étendue aux autres crédits, à l'assurance, à la banque et à l'épargne. Les services sont accessibles à partir du site www.meilleurtaux.com, sur mobile, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 208 agences à Paris et en région.

Contacts

Maël Bernier 06.32.86.92.98